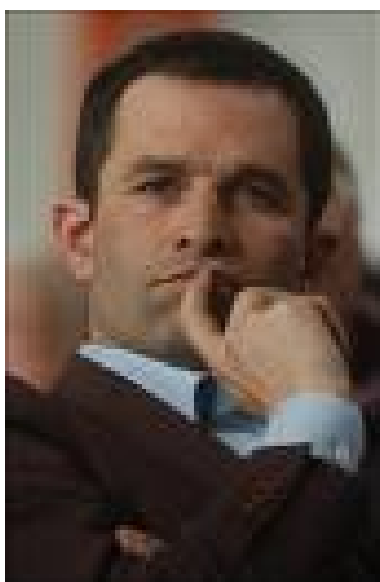


<https://xn--lecanardpublicain-jwb.net/spip.php?article254>



# Déclaration de Benoît Hamon, le 7 mai 2008, sur le Conseil économique transatlantique

- Un éléphant, ça trompe énormément ! -



Publication date: dimanche 9 novembre 2008

---

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

---

Un éléphantéau, ça trompe aussi énormément ! Benoît Hamon, vice-président de la Délégation du Parlement européen pour les relations avec les États-Unis.

« Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, le dialogue économique transatlantique intervient dans un contexte marqué par une triple crise : la crise bancaire et financière mondiale, dont on ne voit toujours pas la fin, la crise des prix des denrées alimentaires et, enfin, la crise persistante du prix des hydrocarbures. L'ensemble de ces chocs s'inscrit en outre dans un contexte global de réchauffement de la planète et de dérèglement climatique qui appelle un renversement de cycles et la remise en cause de certains dogmes, sur lesquels nous avons fondé la prospérité des sociétés occidentales.

Le renforcement des relations transatlantiques peut-il servir un tel objectif ? Je le crois, même si ce sera difficile, complexe et conflictuel. Et cette résolution esquisse quelques réponses en résonance avec les demandes et aspirations des opinions publiques européenne et américaine. Il ne s'agit pas d'abord de réduire notre ambition à la réalisation d'une zone de libre-échange transatlantique, mais de travailler concrètement à ce que le développement de nos échanges commerciaux serve d'autres objectifs plus vertueux, en faveur des standards sociaux et environnementaux.

De ce point de vue, la résolution qui sera soumise à notre vote demain est équilibrée. Elle rappelle que les soi-disant obstacles au commerce entre l'Union européenne et les USA sont bien souvent des lois qui visent un but précis d'ordre social, environnemental, culturel ou de santé publique, et que ces obstacles ne peuvent donc être levés sans une décision démocratique et une action législative positive qui préservent ces objectifs.

Ce texte incite aussi l'Union européenne à s'inspirer de certains accords commerciaux bilatéraux signés par les USA, qui contiennent des cahiers des charges précis en matière de droit du travail. C'est pour ces raisons, notamment, que je crois que cette résolution est utile au dialogue transatlantique. » **Benoît Hamon**

**Source :** [Délégation Socialiste Française au Parlement européen](#).